

Commerce et de l'Industrie, ou de ne je sais quoi d'autre peut-être, car on change si souvent de désignations officielles à Toronto qu'il est difficile de se tenir au courant. M. Macaulay a déclaré qu'il nous fallait créer un million de nouveaux emplois ces prochaines années; c'est tout à fait juste, car la population augmente sans que le nombre des emplois s'accroisse proportionnellement. Voilà le problème.

M. Pallett: Qu'y a-t-il à redire à cette déclaration?

L'hon. M. Pickersgill: C'est un problème difficile, et nous, de ce côté-ci, sommes désireux de collaborer à sa solution pour autant qu'on propose des moyens convenables, mais le gouvernement actuel refuse précisément d'en proposer. Il prétend que le problème n'existe pas. Il est difficile de collaborer avec des gens appelés à prendre l'initiative, mais qui ne savent que faire. Cela est également tout à fait contraire aux assertions du gouvernement à ce sujet quand il est arrivé au pouvoir.

Qu'on me permette de dire quelques mots au sujet de ces assertions parce qu'elles se rapportent à la présente discussion. Si le gouvernement avait vraiment rempli ses promesses, il ne nous demanderait pas maintenant d'adopter ce crédit. Par conséquent, ce que je vais dire est pertinent. Nous savons que les honorables vis-à-vis parlaient rarement du chômage, en fait, et de l'emploi, il y a cinq ans lorsqu'ils cherchaient à obtenir le pouvoir. Ils prétendent maintenant que le chômage posait un grave problème à cette époque, mais ils n'ont pas été assez intelligents pour s'en rendre compte alors. J'ai examiné les déclarations du premier ministre assez souvent et je n'y ai rien trouvé qui concerne le chômage.

L'hon. M. Walker: Il n'avait pas le rapport caché.

L'hon. M. Pickersgill: Avant le 10 juin 1957, il est vrai qu'une fois, le 25 avril 1957, il a dit à Toronto que son gouvernement viserait entre autres choses à assurer le plein emploi accompagné du plus haut niveau de vie possible. Si cela n'a pas cessé d'être un de ses principaux objectifs, aucun gouvernement n'a jamais été aussi loin d'atteindre un objectif que le présent gouvernement parce que, à mon avis, pour ce qui est de l'emploi, il a replacé le pays dans la situation qui existait à l'époque où nous avons eu un gouvernement tory pour la dernière fois, soit au cours des années 30. Puis, le premier ministre a dit aux premiers ministres des provinces en novembre 1957, qu'il ne s'agissait que d'une brève pause, et qu'il n'y avait pas lieu de

[L'hon. M. Pickersgill.]

s'inquiéter du chômage. Il était alors en fonction depuis cinq mois et voilà le jugement réfléchi qu'il a exposé aux premiers ministres à la conférence fédérale-provinciale. Il leur a dit qu'il ne s'agissait que d'une pause, que ce n'était rien de grave. Le 10 décembre 1957, le ministre du Travail est allé à Montréal pour y prononcer un discours dans lequel il a déclaré que, de l'avis de tous les économistes, le chômage n'était pas du tout inquiétant et qu'il allait se dissiper sous peu.

En 1958, quand il a fallu enfin regarder la situation en face au cours de la campagne électorale, qu'ont dit les conservateurs à la population? Quels espoirs ont-ils éveillé? Ont-ils alors dit au public qu'ils allaient augmenter l'assistance-chômage de 800 p. 100? Est-ce bien cela qu'on a dit au peuple? Non, ce qu'on leur a dit, c'était: «Personne ne souffrira du chômage». Ce thème permet beaucoup de variations et de variantes, monsieur le président, et, comme il a donné lieu à beaucoup de discussions, il serait peut-être bon de mettre le compte rendu au point. Dans une émission télévisée de Montréal, le 18 février 1958, le premier ministre a dit ceci:

Tant que je serai premier ministre... tout ce qu'on pourra faire—sans tenir compte d'aucune limite—sera fait, et personne ne souffrira.

«Tout, sans tenir compte d'aucune limite». A Coxheath (Nouvelle-Écosse), il a dit, le 28 février...

M. Pallett: Quels sont les termes qui suivent le mot «souffrira», dans cette première citation? Vous n'avez pas fini votre phrase.

L'hon. M. Pickersgill: Je l'ai citée au complet, et le député peut vérifier lui-même. S'il pense qu'il y a quelque chose qui cloche, il peut le redresser. Le premier ministre aurait dit, si l'on en croit le *Star* de Montréal, le 22 février 1958, à Coxheath:

Aucun Canadien sans travail ne souffrira tant que je serai premier ministre, que nous ayons des déficits ou non.

C'était la seconde promesse où il mentionnait «personne ne souffrira». Puis, dans une émission télévisée de Toronto, le 4 mars 1958, il a déclaré:

Tant que je serai premier ministre, le gouvernement n'aura de répit tant qu'un seul Canadien sera sans travail. On ne laissera souffrir personne.

Et nous connaissons tous la citation préférée du premier ministre. Elle a trait aux travaux publics. Il a rattaché les travaux publics au problème qui nous occupe, mais une ou deux fois seulement. La plupart du temps, il a formulé d'autres déclarations qu'il n'aime pas trop se rappeler, semble-t-il. D'après le compte rendu d'un discours qu'il a prononcé à Prince-Albert le 14 février 1958, il aurait ajouté, après «personne ne souffrira», la concessive suivante: «pour autant qu'on puisse,